



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**GRETA  
CFA**

La référence formation

**POUR MA FORMATION,  
J'AI CHOISI  
L'APPRENTISSAGE!**

**#JECHOISISMONAVENIR**

avec le GRETA-CFA 49,  
1er organisme de formation professionnelle du Maine-et-Loire

[WWW.GRETA-CFA-PAYSDELALOIRE.FR](http://WWW.GRETA-CFA-PAYSDELALOIRE.FR)

# COMMENT S'INSCRIRE ?



## 1 JE DÉFINIS MON PROJET PROFESSIONNEL

- J'identifie concrètement ce que je souhaite dans mon travail
- Je me projette dans cette situation professionnelle
- Je mets en place des actions (en faisant des stages en entreprise, en allant aux portes ouvertes, forums...)
- Je consulte les différentes formations que propose le GRETA-CFA 49 sur le site d'infos pratiques du Greta CFA 49 [www.cfaen49.fr](http://www.cfaen49.fr) (GRETA-CFA 49 - Information pratique apprentissage)
- Je fais le choix d'un métier et d'une formation en cohérence avec ma motivation

## 2 JE TROUVE MON EMPLOYEUR

- Je prépare ma lettre de motivation et mon CV
- Je cible mes entreprises (géolocalisation, secteur d'activité...) et j'utilise mon réseau de connaissances
- Je cherche activement une entreprise qui accepte de m'engager le temps de ma formation
- Je consulte régulièrement les offres d'apprentissage sur le site [www.cfaen49.fr](http://www.cfaen49.fr)
- Je prends contact avec la chargée d'accompagnement en apprentissage du GRETA-CFA 49

## 3 JE M'INSCRIS AU GRETA-CFA 49

- Avec l'entreprise, je remplis la promesse d'embauche
- Je dépose mon dossier de pré-inscription complet au site de formation concerné
- Si je postule pour un BTS, je m'inscris également sur [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr) pour ma formation en apprentissage
- Le site de formation me confirme ou non mon inscription au GRETA-CFA 49
- J'attends que le service apprentissage prenne contact avec mon entreprise pour la suite administrative

## 4 JE SIGNE MON CONTRAT

- Lorsque mon contrat est signé, je peux commencer ma formation en entreprise
- Je commence ma formation au site de formation



### DES PETITS CONSEILS :

- Je commence mes démarches le plus tôt possible et surtout je reste motivé(e)
- Je relance les entreprises où j'ai déposé ma candidature
- J'adopte une attitude professionnelle (adresse mail / boîte vocale de téléphone / entretiens : ponctualité, tenue vestimentaire, attitude...)

